

Actualités "Nucléaire"

LE LABEL VERT VALIDÉ POUR LE NUCLÉAIRE

Les eurodéputés, réunis en session plénière au Parlement Européen, ont approuvé le label vert accordé par la Commission Européenne au gaz et au nucléaire, ce mercredi 6 juillet. Ces deux sources d'énergie sont donc reconnues comme nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Ce label vert permet de mobiliser des fonds privés, qui étaient jusqu'ici réservés aux énergies renouvelables. Cette taxonomie doit aider à mobiliser des fonds privés pour mener à bien ces projets.

L'exécutif européen estime que les énergies renouvelables ne pourront pas, à elles seules, répondre à la demande croissante d'électricité, en raison de leur production intermittente. D'où le besoin, au moins à titre transitoire, de favoriser également l'investissement dans des moyens stables et pilotables tels que le gaz et le nucléaire.

Après ce vote des eurodéputés et l'absence de majorité parmi les États-Membres pour s'y opposer, la voie est désormais libre pour assurer en Europe les investissements dans le nucléaire - énergie stable, pilotable, bas carbone, et considérée comme centrale par le GIEC pour limiter le réchauffement climatique - et le gaz, outil efficace au service de la décarbonation. Au moment où le Parlement européen vient de voter plusieurs textes du Paquet Climat Fit For 55, dont l'ambition est de faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone ; cette décision sur la taxonomie ouvre la voie à l'utilisation d'une large palette d'outils de décarbonation, n'en déplaise à ceux qui, en Europe, mènent des croisades idéologiques pour couvrir leur inaction climatique.

La **CFDT Framatome** se félicite de cette décision. Dès lors, le gouvernement français doit se saisir de ce signal européen positif en faveur du gaz et du nucléaire pour engager sa politique énergétique sur de bons rails.

VERS LA NATIONALISATION D'EDF...

Lors de son discours de politique générale, à l'Assemblée Nationale le 6 juillet 2022, la Première Ministre Élisabeth Borne a confirmé que la France devait « *prendre des décisions fortes, radicales* » pour « *gagner la bataille de l'énergie et de la production* ». Le gouvernement souhaite donc « *détenir 100 % du capital d'EDF* » !

La situation du groupe **EDF** est devenue aujourd'hui intenable, avec un endettement qui pourrait atteindre près de 60 milliards d'ici à la fin de l'année, alors que des investissements colossaux sont indispensables pour maintenir le parc nucléaire existant, pour développer la production d'énergies renouvelables et investir dans de nouveaux EPR indispensables à la décarbonation de la production d'électricité.

Mais cette renationalisation, devant permettre à **EDF** d'avoir accès dans de bonnes conditions aux financements, ne règle en rien les problèmes de fond auxquels nous sommes confrontés, comme l'organisation du marché de l'électricité européen et la construction de son prix, l'ARENH... Elle ne règle pas non plus la question de l'avenir de l'hydraulique dont la Commission européenne exige la mise en concurrence.

La **CFDT** s'inquiète des suites de cette annonce du gouvernement avec la volonté de réorganisation du groupe **EDF** affichée par sa direction. Elle rappelle son opposition à tout démantèlement du groupe, dont les objectifs seraient capitalistiques et non pas portés par un véritable projet industriel inscrit dans les objectifs de la transition écologique.

Pour la **CFDT**, c'est bien le service public de l'électricité et l'intérêt général qui doivent guider le gouvernement et la stratégie d'EDF, acteur majeur de la transition énergétique.

Dans l'attente de détails, la **CFDT Framatome** reste extrêmement vigilante afin de préserver le périmètre de **Framatome** surtout en cette période de congés estivaux.